



RCS : AUCH

Code greffe : 3201

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

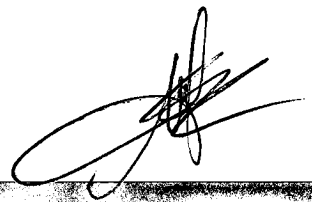
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00239

Numéro SIREN : 522 970 458

Nom ou dénomination : 2BM INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2017 sous le numéro de dépôt 1558



**Éléments d'identification**

**M bentéjac bernard**

Pour le compte de :

**LIAS D'ARMAGNAC  
FRANCE**

**SASU 2BM INVEST**

522 970 458

A JOUIN

N° d'adhérent : 20133470106565

32240 LIAS D ARMAGNAC

Période déclarée : 2015

Date limite de dépôt : 03/05/2016

**Éléments déclarés**

**Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2015)**

**A- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

**2- Adresse du siège social**

Complément de distribution

Lieu-dit, hameau

A JOUIN

Code postal

32240

Ville

LIAS D'ARMAGNAC

Pays

FRANCE

**C- RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**

**1- Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3%	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit (Report du 2033B)	1 316
---------------------------------------	-----------------------------------	---------------------------	-------

## Formulaire 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2015)

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

## Formulaire 2033A (applicable à compter du 31/12/2014)

A - ACTIF	Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net Exercice clos en N 3
<b>1 - Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)			0
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - Actif circulant</b>			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	151		151
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	57		57
Charges constatées d'avance			0
<b>TOTAL II</b>	<b>208</b>	<b>0</b>	<b>208</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>208</b>	<b>0</b>	<b>208</b>

B - PASSIF	Net Exercice clos en N	
<b>1 - Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel		1 000
Report à nouveau		-6 895
Résultat de l'exercice		-1 316
<b>TOTAL I</b>		<b>-7 211</b>
<b>3 - Dettes</b>		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	7 419	7 419
<b>TOTAL III</b>		<b>7 419</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>208</b>

## Formulaire 2033B (applicable à compter du 31/12/2015)

A - RÉSULTAT COMPTABLE		
- Produits d'exploitation		Exercice N
Autres produits		112
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>		<b>112</b>
- Charges d'exploitation		
Autres charges externes dont crédit-bail mobilier		1 238
	dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés		190
	dont TP/CFE, CVAE	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>1 428</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>-1 316</b>
- Produits et charges divers		
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>		<b>-1 316</b>
B- RÉSULTAT FISCAL		
	Bénéfice	Déficit
	0	1 316
Réintégrations de l'exercice		
Provisions non déductibles		0
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	Bénéfice	Déficit
	0	1 316
Déficits antérieurs reportables		6 895
	dont imputés sur le résultat	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	Bénéfice	Déficit
	0	1 316

**2BM INVEST**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de Euros 1.000**  
**Siège social : LD Jouin - 32240 LIAS D'ARMAGNAC**  
**522 970 458 RCS AUCH**

---

---

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2016**

**EXTRAIT**

**DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2015**

---

**DEUXIEME DECISION**

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 1.316 € en totalité au poste « Report à nouveau » du bilan, qui s'élève alors à (8 211) €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de (7211) €.

L'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à plus de la moitié du capital social et prend acte qu'elle devra décider dans les quatre mois à compter de ce jour s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Le Président



**2BM INVEST**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de Euros 1.000**  
**Siège social : LD Jouin - 32240 LIAS D'ARMAGNAC**  
**522 970 458 RCS AUCH**

---



---

**RAPPORT DE GESTION EN VUE DE LA DECISION  
D'APPROBATION DES COMPTES DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 JUIN 2016**

---

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et soumettons à votre approbation les comptes dudit premier exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**1. ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.**

Au cours du troisième exercice, on constate un chiffre d'affaires nul en relation avec une poursuite d'une activité de mise en place d'une stratégie de fonds structurée.

La poursuite de la mise en place de cette stratégie de fonds au cours de l'exercice devrait permettre un développement du chiffre d'affaires sur le prochain exercice.

**- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.**

Au cours de l'exercice 2016, la Société entend concrétiser le travail mis en place sur les deux précédents exercices afin de développer significativement son chiffre d'affaires.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement important n'est à signaler depuis le 31 décembre 2015, date de clôture de l'exercice.

## **2. RESULTATS - AFFECTATION**

**- Résultats :**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 €.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 112 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 €.

Le montant des charges sociales s'élève à 0 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1.428 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (1.316) €.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de 0 €, ressort pour l'exercice à (1.316) €.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de 0 €,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par une perte de (1.316) €.

Les comptes ne font pas apparaître d'amendes et de pénalités.

**- Proposition d'affectation du résultat :**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.316 € en totalité au poste « *Report à nouveau* » du bilan, qui s'élèvera alors à (8211) €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de (7 211) €.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, et qu'en conséquence, il vous appartiendra, dans les quatre mois à compter de ce jour de décider, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

### **3. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS**

En règle générale, la Société perçoit le règlement de ses prestations dans le mois de la signature de l'acte notarié relatif à la vente du bien immobilier..

Dans ce cadre, au 31 décembre de l'exercice écoulé, aucune des factures constituant le solde dû aux fournisseurs n'étaient échues.

### **4. CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous informons qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **5. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

NEANT

### **6. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

\*\*\*\*\*

Votre Président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président